



**CONSEIL DE QUARTIER
DES JÉSUITES
RAPPORT ANNUEL 2018**

Mon quartier

j'y vis... j'y vois !



CONSEIL DE QUARTIER

Rapport annuel 2018
Conseil de quartier des Jésuites

8 avril 2019

Table des matières

MOT DU PRÉSIDENT	3
INTRODUCTION	4
1. LE CONSEIL DE QUARTIER DES JÉSUITES	4
1.1 Limites du quartier	5
1.2 Composition du conseil d'administration.....	6
1.3 Fonctionnement du conseil de quartier	7
1.4 Conseillers municipaux.....	7
1.5 Consultations publiques	7
2. RÉALISATIONS.....	8
2.1 Place éphémère.....	8
2.2 Intervention auprès de la direction du Carnaval.....	8
2.3 Rencontre avec une délégation d'Haïti	9
2.4 Formation	9
2.5 Participation à des comités de travail	10
2.5.1 Table de concertation vélo	10
2.5.2 Table de concertation sur l'environnement.....	10
2.6 Participation à des sessions d'information ou de consultation organisées par la Ville de Québec	11
2.6.1 Gestion des matières résiduelles.....	11
2.6.2 Soirée d'information sur le Service de l'interaction citoyenne	11
2.6.3 Soirée de consultation sur la Politique de participation publique de la Ville	11
2.6.4 Consultation sur la Vision de l'habitation.....	12
2.6.5 Journée d'information du CIUSSS de la Capitale-Nationale	13
2.7 Protection des terres agricoles des Sœurs de la Charité.....	13
2.8 Présence au Conseil d'arrondissement de Charlesbourg.....	13
2.9 Sécurité et mobilité	13
3. PLAN D'ACTION	14
4. SOMMAIRE FINANCIER.....	14
Annexe 1.....	15
Annexe 2.....	16

MOT DU PRÉSIDENT

En 2018, le conseil d'administration (C.A.) a poursuivi ses démarches visant à améliorer la qualité de vie des résidents du quartier, soit par des actions directes, soit par des commentaires ou avis transmis à l'administration municipale relativement à des lois, politiques, règlements qui peuvent affecter la vie des citoyens du quartier.

En 2018, le C.A. a déployé encore beaucoup d'efforts pour la mise sur pied d'une place publique dans le quartier comme les citoyens nous en avaient fait la suggestion lors d'une consultation en 2016. Depuis ce temps celui-ci tente, avec différents partenaires, d'inscrire un projet au programme de la Ville portant sur la mise en place de Places éphémères. Après avoir essuyé un premier refus en 2017, il est revenu à la charge en 2018. Espérons que ce travail donnera des résultats positifs et que notre quartier pourra profiter d'une telle place éphémère à l'été 2019.

Par ailleurs, le C.A. s'est joint à d'autres conseils de quartier de la ville de Québec pour examiner les situations particulières liées à la circulation à vélo et à l'environnement.

Ces actions et toutes les autres mentionnées dans ce rapport ont nécessité beaucoup d'efforts et d'engagement de la part des bénévoles qui composent le C.A. Je les en remercie. Il faut aussi souligner la collaboration du personnel de la Ville de Québec qui nous accompagne. Le nom de ces personnes apparaît dans le rapport.

En 2018, le C.A. était formé de neuf personnes sur une possibilité de onze. Le C.A. peut également former des équipes de projets pour accélérer la réalisation de ses objectifs. Alors, plusieurs postes sont disponibles pour des personnes qui ont à cœur le développement d'une vie de quartier animée et qui souhaitent participer à la vie démocratique de notre ville. Nous serons très heureux de vous compter dans l'équipe.

Michel Voisard, président

Conseil de quartier des Jésuites

INTRODUCTION

Au cours de l'exercice 2018-2019, le conseil d'administration a mené des activités axées sur la volonté de faire part de préoccupations relatives à la qualité de vie dans le quartier. Cette démarche s'est traduite par le partage d'avis lors de consultations, les interventions lors de rencontres d'information et le souci de susciter des initiatives.

À la suite de l'élection survenue en avril 2018, le C.A. a gardé le cap sur le plan d'action 2017-2019, adopté l'année précédente, et a poursuivi la mise en œuvre des activités associées à la connaissance du milieu ainsi qu'à l'amélioration de la qualité de vie. Il a aussi fait en sorte de faire connaître son apport au sein de la collectivité.

Au cours de l'exercice, en plus de tenir ses rencontres régulières, le C.A. a tenu des séances de travail, participé à des consultations annoncées par la Ville de Québec, délégué des représentants à différents colloques et rencontres d'information. De plus, avec les autres conseils de quartier, il a collaboré à des activités susceptibles d'influencer les politiques adoptées par la Ville de Québec.

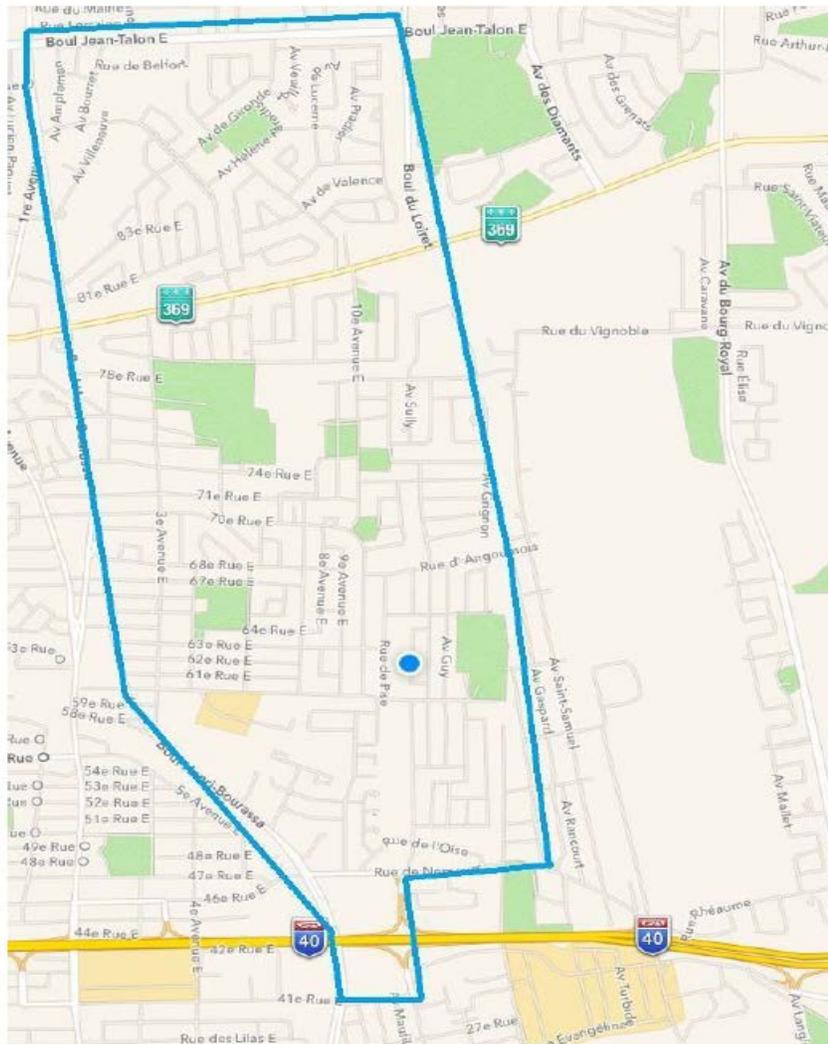
1. LE CONSEIL DE QUARTIER DES JÉSUITES

Le conseil de quartier des Jésuites (CQJ) est une instance de consultation privilégiée par la Ville de Québec. Pour la population représentée, il s'avère un moyen de faire valoir ses opinions concernant son milieu et sa qualité de vie. Il est appelé à jouer un rôle de concertation auprès des organismes du milieu. Il peut aussi prendre des initiatives pour stimuler le développement intégré et viable du quartier. Il tient une assemblée publique une fois par mois, sauf en juillet et août où il fait relâche.

Le C.A. du conseil de quartier peut, à l'occasion, former des comités de travail auxquels des citoyens et des citoyennes sont, au besoin, invités à contribuer.

1.1 Limites du quartier

1.1 Les limites du quartier



Au cours de l'exercice, la Ville de Québec a proposé une modification au territoire associé au CQJ. Cet ajustement vise principalement à faire correspondre la limite sud du quartier aux limites de l'arrondissement Charlesbourg. Le C.A. s'est prononcé en accord avec cette modification. La portion du territoire retranchée sera désormais rattachée au quartier Maizerets.

1.2 Composition du conseil d'administration

Le règlement actuel prévoit que le C.A. d'un conseil de quartier peut compter un nombre total de 11 personnes, soit :

- quatre hommes et quatre femmes : ces personnes sont élues pour un mandat d'une durée maximale de deux ans;
- trois personnes cooptées : ces personnes sont nommées par le conseil d'administration pour un mandat d'un an.

L'élection prévue pour la formation du C.A. du CQJ a eu lieu lors de l'assemblée générale annuelle, tenue en avril 2018.

Pour l'exercice 2018-2019, sept personnes élues ont composé le conseil d'administration. De plus, deux citoyens cooptés se sont ajoutés. Les fonctions ont été réparties de la manière suivante :

- Monsieur Michel Voisard, président
- Madame Monique Gagnon, vice-présidente
- Monsieur Jean-Pierre Gagnon, trésorier
- Madame Véronique P. Hunter, secrétaire et administratrice de la page Facebook
- Madame Erika Neptune, administratrice
- Monsieur Windor Dorméus, administrateur
- Madame Anne De Blois, administratrice
- Monsieur Yvan Chassé, administrateur
- Monsieur Michel-Marie Bellemare, administrateur

Les deux conseillers municipaux dont le district chevauche en partie le territoire du quartier des Jésuites participent aux activités du conseil de quartier. Ils n'ont toutefois aucun droit de vote. Ces personnes sont :

- Madame Michelle Morin-Doyle, district électoral du Trait-Carré;
- Monsieur Vincent Dufresne, district électoral de Saint-Rodrigue.

Une personne-ressource, madame Hélène St-Pierre, conseillère en consultations publiques et déléguée par la Ville de Québec, a assuré la coordination et le soutien aux travaux du C.A. Enfin une seconde personne-ressource, madame Francine Lafrenière, a rédigé les procès-verbaux des rencontres publiques.

1.3 Fonctionnement du conseil de quartier

Au cours de l'exercice 2018, le CQJ a tenu huit assemblées publiques. Ces rencontres ont eu lieu au bureau de l'Arrondissement de Charlesbourg, situé au 160 de la 76^e Rue Est, à la salle de la Cité. Le quorum a été atteint lors de chaque rencontre.

Le C.A. a toujours siégé et délibéré en public. Les votes concernant les appuis donnés et les actions à tenir ou tenues ont toujours été pris à main levée.

L'information concernant les rencontres (ordre du jour, procès-verbal, calendrier des rencontres) demeure disponible sur le site Internet de la Ville de Québec (Arrondissement Charlesbourg – Conseil de quartier des Jésuites).

Lors des assemblées publiques, le C.A. a présenté l'état d'avancement des travaux concernant le Plan d'action.

1.4 Conseillers municipaux

La participation des conseillers municipaux aux rencontres du CQJ vise à favoriser la diffusion de l'information concernant aussi bien les projets, en cours ou à venir, que les services offerts par la Ville de Québec. Les échanges auxquels ces interventions donnent lieu doivent permettre d'apporter les éclaircissements nécessaires par rapport aux préoccupations manifestées par les citoyens.

Lors des rencontres, les conseillers municipaux ont apporté de l'information concernant :

- Le processus, le choix et l'aménagement de places éphémères;
- Les préoccupations concernant la sécurité routière et le déneigement des rues;
- Le Carnaval de Québec : ses nouvelles orientations;
- Le suivi quant au Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Québec et à la politique de participation citoyenne.

1.5 Consultations publiques

Au cours de l'exercice 2018-2019, aucune demande d'opinion n'a été adressée au C.A. Notons que les recommandations qui peuvent être demandées par l'administration de la Ville ou de l'Arrondissement de Charlesbourg concernent des projets de modification à la réglementation sur l'urbanisme.

Toutefois, tel que mentionné plus haut, le C.A. a approuvé la résolution présentée concernant la modification de la limite sud de son territoire.

2. RÉALISATIONS

Pour assurer l'efficacité et la pertinence dans ses actions, le C.A. privilégie la connaissance, en particulier, des aspects qui caractérisent et influencent la vie du quartier.

2.1 Place éphémère

Depuis le printemps 2016, le projet d'aménagement d'une place éphémère dans le quartier suscite intérêt et débat. Après une première réponse négative des représentants de la Ville, le C.A. a poursuivi ses efforts pour identifier des sites qui leur seraient acceptables. Une fois cette démarche accomplie, un partenariat a été formé afin de monter le projet.

Ainsi, l'organisme porteur retenu est le Carrefour Jeunesse Emploi (CJE) et le terrain ciblé est celui situé entre la quincaillerie Canac et le supermarché Maxi, sur le boulevard Louis-XIV. Une déclaration d'intérêt a été déposée à la Ville. Des étapes importantes demeurent à franchir avant la concrétisation du projet mais, si tout va comme prévu, celui-ci devrait être prêt pour l'été 2019.

2.2 Intervention auprès de la direction du Carnaval

L'annonce par la direction du Carnaval de Québec d'abandonner la parade de la Basse-Ville a été très mal accueillie par les membres du C.A. Bien conscients que le Carnaval avait besoin d'un souffle nouveau, nous ne croyions pas que les changements nécessaires passaient par un retrait du caractère familial de la fête pour un grand nombre de résidents de la Ville.

Cet événement revêtait un caractère important pour le quartier, tant du point de vue social qu'économique. On pourrait ainsi mentionner en exemple le nombre de réunions familiales précédant la parade. Les jeunes du quartier participaient également à des activités extérieures en lien avec la parade. Enfin, plusieurs commerces de notre arrondissement profitaient financièrement de cet événement. Cet apport n'est pas négligeable pour la vitalité économique de cette partie de Québec.

Pour les raisons énumérées ci-haut, le C.A. a adopté une résolution demandant à la direction du Carnaval de Québec de reconsidérer sa décision et lui a transmis cette dernière en sollicitant une rencontre pour faire part de son point de vue.

La direction du Carnaval de Québec a accepté de rencontrer les représentants du C.A. mais s'est montrée inflexible sur sa décision. Le C.A. a quand même pu identifier des organismes du quartier qui pourraient, avec la direction du Carnaval, organiser une activité festive dans le cœur de Charlesbourg. Une activité a effectivement eu lieu le 10

février dernier grâce à des partenaires locaux dont l'Univers M et le Moulin des Jésuites, que nous remercions.

2.3 Rencontre avec une délégation d'Haïti

En octobre, des membres du C.A. ont participé à une rencontre d'échanges avec une délégation d'Haïti venue observer l'organisation de la participation citoyenne à Québec. Participaient également à cette rencontre des représentants des conseils de quartier de Saint-Jean-Baptiste, de Neufchâtel-Est-Lebourgneuf, ainsi que des Chutes-Montmorency. Les discussions ont porté notamment sur la mission et le rôle d'un conseil de quartier, ainsi que sur les bons coups et les embûches qu'il peut rencontrer.

Les membres de cette délégation sont impliqués dans un projet de formation de comités de citoyens. Ce projet réalisé en Haïti reçoit du financement de la Fédération canadienne des municipalités, de la Ville de Montréal et de l'Union des municipalités du Québec.

2.4 Formation

En mars 2018, une représentante du C.A. a assisté à une formation sur l'acceptabilité sociale organisée par l'organisme Votepourça.

Les principaux éléments découlant de cette journée sont les suivants :

- l'acceptabilité sociale n'est pas un processus; c'est plutôt un jugement collectif à propos d'un projet ou d'une politique;
- trois dimensions sont reliées à ce concept, soit l'acceptabilité sociopolitique, l'acceptabilité communautaire et l'acceptabilité de marché;
- trois étapes définissent la démarche, dont :
 - la présence de tous les acteurs parlant de la même chose avec l'idée d'une transparence lors de modifications ou de développements;
 - la diffusion d'information et le recours à la consultation;
 - l'évaluation aux différentes étapes et à plusieurs reprises.
- environ 90 % du forum a porté sur l'acceptabilité sociale dans le domaine du zonage et des nouvelles constructions et 10 % sur l'acceptabilité sociale du cannabis – sa légalisation à usage récréatif (changement important dans la société canadienne).

2.5 Participation à des comités de travail

2.5.1 Table de concertation vélo

Le C.A. a maintenu sa participation à la Table de concertation vélo des conseils de quartier. Au cours de l'exercice, il a été question des projets d'amélioration du réseau cyclable et des modifications au Code de la sécurité routière. En lien avec ces sujets, le C.A. a appuyé une résolution de la Table, par laquelle :

- est saluée la décision de la Ville de Québec de faire passer de 3 à 5 millions \$ les investissements dédiés à la mise en œuvre de la **Vision des déplacements à vélo** pour l'année 2018;
- la Ville de Québec est invitée à maintenir ou à augmenter les fonds dédiés au déploiement de la **Vision des déplacements à vélo** pour les années 2019 et 2020, en vue d'ajouter 25 km de voies cyclables par année au cours des deux prochaines années;
- la Ville de Québec est invitée à affecter des ressources humaines suffisantes pour atteindre l'objectif visé.

2.5.2 Table de concertation sur l'environnement

En décembre 2018, à l'invitation du CQ du Vieux-Limoilou, les présidents des CQ se sont rencontrés pour discuter de la pertinence de créer une Table de concertation sur l'environnement. Les participants ont été invités à identifier des thématiques et des enjeux liés à l'environnement qui, *a priori*, leur sembleraient intéressants à développer. Les participants se sont montrés très intéressés à ce projet et engagés à le soumettre à leurs membres de même qu'à confirmer leur participation à cette Table, le cas échéant.

Le CQJ a accepté de participer au projet. Une première réunion de cette Table s'est tenue en février 2019. Celle-ci a principalement porté sur le mode de fonctionnement à adopter.

La Table s'est donné cinq comités de travail qui se pencheront sur les thèmes suivants :

- A. Gestion des matières résiduelles;
- B. Verdissement, flore urbaine, agriculture urbaine;
- C. Qualité de l'air;
- D. Mobilité;
- E. Autres formes de pollution.

Le représentant du CQJ siègera sur les comités A et D.

2.6 Participation à des sessions d'information ou de consultation organisées par la Ville de Québec

2.6.1 Gestion des matières résiduelles

En mai 2018, le CQJ joignait sa voix à celle d'autres conseils de quartier pour demander à la Ville :

- de mettre en œuvre le plus rapidement possible des actions visant à réduire la quantité de matières résiduelles produites et à augmenter leur récupération;
- de présenter son Plan de mise en œuvre du Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles au Regroupement de conseils de quartier lors d'une rencontre *ad hoc*.

En septembre, les membres des conseils de quartier étaient conviés à une soirée d'information sur la Vision 2018-2028 pour une saine gestion des matières résiduelles à la Ville de Québec, ainsi que sur le Plan d'action 2018-2023 en découlant. À terme, la Ville de Québec s'est fixé comme grand objectif d'atteindre un taux de valorisation de 82 % de ses matières résiduelles pour 2028.

2.6.2 Soirée d'information sur le Service de l'interaction citoyenne

En mai 2018, des représentants du C.A. participaient à une soirée d'information organisée par la Ville. Cette dernière avait convié les conseils de quartier afin de leur présenter le nouveau Service de l'interaction citoyenne, son personnel et son fonctionnement. La Ville souhaitait aussi présenter la démarche d'élaboration et de consultation de la nouvelle politique de participation publique à venir. Celle-ci doit se substituer au processus de référendum populaire possible lors d'une proposition de modification de zonage.

2.6.3 Soirée de consultation sur la Politique de participation publique de la Ville

En mai dernier, des représentants du C.A. participaient à une rencontre de consultation en amont sur le projet de Politique de participation publique de la Ville. Cette rencontre était animée par l'Institut du Nouveau Monde (INM) qui doit assister la Ville dans l'élaboration de cette Politique.

Au moment d'écrire ces lignes, cette Politique n'est toujours pas rendue publique. Une fois rédigée, celle-ci doit être soumise à la consultation.

2.6.4 Consultation sur la Vision de l'habitation

Le 28 février, un représentant du C.A. a participé à une rencontre d'échanges sur le projet de Vision de l'habitation de la ville de Québec. Celle-ci, convoquée par la Ville, s'inscrit dans une démarche de consultation en amont de différents groupes ou organisations. Ces rencontres sont une première étape d'une série d'actions qui déboucheront sur un rafraîchissement de la Politique d'habitation de la Ville, probablement à l'automne 2019, et donneront lieu à des consultations officielles.

Une vingtaine de conseils de quartier étaient représentés à cette rencontre. La Ville souhaitait connaître leur vision de l'habitation selon 3 grands axes : Québec comme ville attractive, inclusive et innovante.

En réunion de travail, les membres du conseil de quartier des Jésuites avaient fait ressortir certains éléments particuliers de la problématique de notre quartier, permettant par la suite de cibler quelques actions spécifiques à proposer à la Ville.

Les éléments de contexte identifiés sont les suivants :

- C'est dans l'arrondissement de Charlesbourg que l'on retrouve un des taux les plus élevés de ménages dont le principal soutien de famille a plus de 64 ans (30 %);
- C'est aussi l'un des arrondissements où on retrouve le plus de logements construits avant 1980 (54 %);
- On remarque actuellement un nombre élevé de maisons à vendre dans le quartier;
- Les commerces de proximité dans le quartier sont peu nombreux et ont de la difficulté à se maintenir.

Considérant le contexte décrit ci-haut, les enjeux principaux sur lesquels travailler sont d'améliorer la qualité de vie des résidents, de réussir une transition harmonieuse de génération dans le quartier et de stimuler le développement économique.

Les actions ciblées sont :

- Permettre la réalisation d'habitations bigénérationnelles;
- Se servir du potentiel que représentent les terres des Sœurs de la Charité pour développer autour de ce site un complexe (lieu de recherche et d'expérimentation, etc.) en agriculture urbaine;
- Étendre la disponibilité du Wi-Fi dans le quartier;
- Adapter des programmes de rénovation orientés vers des maisons construites avant 1980;
- Prévoir la réalisation d'une ou de plusieurs places publiques dans le quartier, servant de lieu de rassemblement et entourées de commerces de proximité;

- Compléter les infrastructures de transport actif (pistes cyclables, trottoirs reliant les endroits centraux du quartier);
- Mettre en place une tarification imaginative pour le transport en commun (tarification réduite les jours de tempête ou lors d'événements spéciaux, etc.).

2.6.5 Journée d'information du CIUSSS de la Capitale-Nationale

En mars 2019, deux représentants du C.A. ont assisté à une journée d'information du CIUSSS de la Capitale-Nationale. Au cours de la première partie de la journée, des représentants du CIUSSS ont tenté de mieux faire comprendre les liens entre les conditions de vie et la santé ainsi que de tracer un portrait de la défavorisation sur le territoire de Charlesbourg. La deuxième partie de la journée visait à mieux faire connaître les services disponibles au CIUSSS, particulièrement ceux relatifs au soutien à l'organisation communautaire.

2.7 Protection des terres agricoles des Sœurs de la Charité

Le C.A. est demeuré attentif à l'évolution du sort réservé aux terres agricoles des Sœurs de la Charité, situées à l'est de son territoire. Une nouvelle version du Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Québec doit être présentée au gouvernement ce printemps. Nous verrons si cette dernière réclame toujours le dézonage de ce territoire. Le conseil de quartier s'est déjà prononcé sur le maintien de la vocation agricole de ces terres.

2.8 Présence au Conseil d'arrondissement de Charlesbourg

Afin de connaître davantage les sujets de préoccupation de la population et de la Ville de Québec, le CQJ assure une présence à la majorité des assemblées du conseil d'arrondissement.

2.9 Sécurité et mobilité

Conformément à son plan d'action, le C.A. a débuté un inventaire des lieux où la sécurité à pied, à vélo ou en auto est problématique dans le quartier. Pour l'orienter dans ce travail, une demande a été adressée aux représentants de la Ville de lui fournir des données récentes sur le sujet (plaintes à la Ville, infractions émises par le Service de police, travaux projetés par la Ville). Lors de la prochaine assemblée générale, le 8 avril 2019, des représentants du Service de police doivent venir faire une présentation qui donnera une partie de l'information demandée.

3. PLAN D'ACTION

En 2017, le CQ a révisé son Plan d'action antérieur et en a adopté un nouveau pour la période 2017-2019. Ce plan d'action est présenté à l'annexe 1.

Plusieurs des actions décrites antérieurement sont en lien avec ce plan d'action. D'autres, bien sûr, sont liées à la conjoncture et aux orientations que la Ville adopte.

4. SOMMAIRE FINANCIER

En 2018, le CQ a dépensé 968,86 \$. Cette somme d'argent a principalement servi à couvrir les frais de fonctionnement. Le rapport financier complet est présenté à l'annexe 2.

Au 31 mars 2019, après le paiement des charges et la réception de la subvention annuelle de la Ville de Québec, 1 300,00 \$ sont encore disponibles.

Annexe 1

Plan d'action 2017-2019

Le C.A. du conseil de quartier a mené une démarche de consultation qui a débuté en mars 2015 et qui s'est poursuivie tout au long de 2016. Cette opération a permis de déterminer les thèmes qui préoccupent le plus les citoyens et les représentants d'associations consultés, de déterminer des pistes d'action à privilégier et d'identifier des partenaires souhaitant accompagner la mise en œuvre.

Voici donc le plan de travail du C.A. pour les prochaines années. Des actions pourront s'ajouter si les conditions sont réunies.

Thème	Piste d'action possible	Action à réaliser par le C.A. seul ou en partenariat
La nature, les espaces verts et l'activité physique	<ul style="list-style-type: none"> - Jardins communautaires - Activités physiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Activité de marche - Rallye vélo
Un rapprochement avec les institutions d'enseignement et de loisirs présentes en grand nombre dans le quartier	<ul style="list-style-type: none"> - Patro de Charlesbourg - Cégep Limoilou (campus Charlesbourg) - Centre de formation professionnelle Fierbourg avec ses programmes touchant l'horticulture, l'arboriculture, le compostage - Les corporations de loisirs Guillaume-Mathieu, Saint-Rodrigue et Bourassa 	<ul style="list-style-type: none"> - Établir des contacts pour explorer les pistes de collaboration possible
Le besoin de créer un lieu et des activités de rassemblement, de favoriser la vie de quartier, l'inclusion sociale et l'échange intergénérationnel	<p style="text-align: center;"><u>Lieux possibles</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Moulin des Jésuites - Parc de l'Oise - Place Chamonix - Parc au coin de la 10e Avenue et de la 70e Rue (affiche Rotary) 	<ul style="list-style-type: none"> - Bacs d'activités spontanées - Boîtes de livres à échanger - Installation de bancs de parc à certains endroits - Place éphémère - Parc canin
Sécurité	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier des lieux où le manque de trottoirs est problématique - Identifier des intersections où le temps alloué pour le passage des piétons est insuffisant - Identifier des zones très utilisées par les cyclistes et non sécuritaires, en conformité avec les objectifs de la Ville 	<ul style="list-style-type: none"> - Déposer un rapport aux autorités compétentes

Annexe 2

LE CONSEIL DE QUARTIER DES JÉSUITES

ÉTATS FINANCIERS

AU 31 DÉCEMBRE 2018

LE CONSEIL DE QUARTIER DES JÉSUITES

ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DE L'EXERCICE
TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

	2018	2017
	<u> \$ </u>	<u> \$ </u>
Produits		
Subventions – Ville de Québec Fonctionnement	0 \$	2400,00 \$
	<u> </u>	<u> </u>
Charges	968,86 \$	1414,98 \$
Fonctionnement		
Projets		
	<u> </u>	<u> </u>
Excédent des produits par rapport aux charges	0 \$	985,02 \$
Actif net non affecté au début de l'exercice	1416,82 \$	431,80 \$
Actif net non affecté à la fin de l'exercice	<u>448,16 \$</u>	<u>1416,82 \$</u>